



Compte-rendu de la réunion du Jeudi 30 avril 2015 à 20h00

Lettre de convocation du 24 avril 2015

Président du Conseil : Monsieur Gilbert DARTOIS

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 30 2015 à 20h00, dans la salle de réunions de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilbert DARTOIS, Maire.

Monsieur le Maire fait procéder à l'appel des membres avant d'ouvrir la séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. BOUCHIND'HOMME André, COJON Jacques, COURBOIS Elisabeth, DARTOIS Gilbert, DELASSUS Maryse, DELION Vincent, DÉTOURNÉ Florence, DÉTOURNÉ Françoise, DUBAR Philippe, DUEZ Christophe, GOUILLARD Cyrille, LEFEBVRE Bruno, MIVELLE Daniel et THELLIER Jacques.

ÉTAIT ABSENTE : MME FAVRE Angélique,

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et que, par voie de conséquence, le conseil municipal peut valablement délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Gilles LEFEBVRE, Secrétaire de Mairie

Le procès verbal de la réunion du 15 avril 2015 est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- **CONSTRUCTION D'UNE STATION D'ÉPURATION ET CRÉATION DE RESEAUX D'ASSAINISSEMENT : VALIDATION DU CHOIX DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Dans le cadre des travaux de construction d'une station d'épuration et de création de réseaux d'assainissement au droit des rues dites de la gare, de Béthencourt, de Chelers et des anciennes écoles, Monsieur le Maire rappelle :

- la réunion d'appel d'offres (séance d'ouverture des plis) du jeudi 11 décembre 2014
- l'audition des entreprises qui a eu lieu le vendredi 13 février 2015
- La réunion de la commission d'appel d'offres (commission d'attribution) du jeudi 23 avril 2015

Après avoir donné connaissance de l'intégrale teneur des procès verbaux ainsi établis, il demande aux membres présents de se prononcer sur le choix de la Commission d'Appel d'Offres réunie en commission d'attribution le 23 avril 2015

- LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé de son Président :

1 / Décide (à l'exception de Monsieur Daniel MIVELLE qui se prononce en faveur de l'offre remise par EDGARD DUVAL, 1460 ZA de Looweg à HONSCHOTTE (59122), motivant son avis sur le prix de la prestation) de retenir **l'offre variante n° 2 présentée par la société SAUR**, direction régionale grand Est, 2 rue de Bresle à MAUREPAS (78312) pour la construction d'une station d'épuration de type filtre planté de roseaux **pour un montant de 614 305,00 € hors taxes.**

2 / Décide à l'unanimité des membres présents, de retenir **l'offre présentée par SOGEA NORD HYDRAULIQUE SAS**, 274 boulevard Clémenceau, BP 2019 à MARCQ EN BAROEUL (59703) pour la création de réseaux d'assainissement au droit des rues dites de la gare, de Béthencourt, de Chelers et des anciennes écoles **pour un montant de 561 718,50 € hors taxes.**

- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30 -